

INFORMATIONS concernant les RESULTATS des DELESTAGES de MASTER 1

Les résultats seront disponibles le vendredi 30 mars 2018 à partir de 11h en ligne sur le site internet de Paris 1 :

Taper : <http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».

Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

Attention :

aucun relevé des notes de délestage ne sera adressé aux étudiants

Vous pourrez imprimer vos résultats via votre ENT mais l'accès à vos notes sera suspendu pendant la session d'examen de mai-juin pour la saisie des notes.

Les résultats seront à nouveau accessibles en juillet après les délibérations.

CONSULTATION DES COPIES SUR PLACE

uniquement par l'étudiant en personne muni de sa carte d'étudiant (voir dates ci – dessous)

Si vous souhaitez consulter votre copie, vous êtes priés de **vous inscrire impérativement par mail à : asarezza@univ-paris1.fr au plus tard 48h avant la date de la consultation en précisant vos noms (nom de jeune fille pour les femmes mariée, votre option de master et la matière**

DROIT JUDICIAIRE PRIVE

LUNDI 9 AVRIL A 10H AU C.A.V.E.J.

DROIT FISCAL DES AFFAIRES

MARDI 10 AVRIL A 10H AU C.A.V.E.J.

DROIT BANCAIRE

MARDI 10 AVRIL A 11H AU C.A.V.E.J.

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

MERCREDI 11 AVRIL A 14H30 AU C.A.V.E.J.

DROIT DES SERVICES PUBLICS

JEUDI 12 AVRIL A 10H AU C.A.V.E.J.

